



# CHAMPIONNAT DES CÔTES D'ARMOR

## INDIVIDUEL DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 15 MARS 2026 au golf de SAINT-SAMSON

Ce règlement complète le règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

<b>Critères de participation</b>	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département. Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé. Voiturette interdite sauf si Buggy Pass délivré par la Fédération
<b>Organisation</b> <b>Formule de jeu</b>	<b>2 formules de jeu :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le championnat individuel <b>1ère série en Stroke-play brut / 18 trous, seul qualificatif pour le championnat de Bretagne.</b><ul style="list-style-type: none"><li>● Limites d'index : Dames 20, Messieurs 15.</li><li>● Repères : Dames bleues, Messieurs Blancs.</li></ul></li><li>• Le championnat individuel <b>2ème série en score maximum / 18 trous.</b><ul style="list-style-type: none"><li>● Limites d'index : Dames 30, Messieurs 20.</li><li>● Repères : Dames rouges, Messieurs Jaunes.</li></ul></li></ul> <p>L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription</p> <p><b>Ordre des départs :</b> 2ème série , 1ère série. <u>1er départ à 8h00</u> <b>Nombre d'inscrits limité à 110 (priorité à l'ordre des index)</b></p>
<b>Inscription</b>	Les joueurs devront s'inscrire via le formulaire de paiement en ligne « <a href="#">Hello Asso</a> » avant le <u>8 Mars 2026</u> <b>Droits d'engagement :</b> 26 Euros pour les adultes, 12 Euros pour les moins de 20 ans.
<b>Qualification</b> <b>Championnat de Bretagne</b>	<b>Les 7 meilleurs scores Dames et 18 meilleurs scores Messieurs</b> du championnat départemental <b>1ère série</b> répondant aux critères d'index ci-dessous à la clôture des inscriptions seront qualifiés pour le Bretagne : <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>1ère série Messieurs : jusqu'à 7.4 – 2ème série Messieurs : jusqu'à 15.4</b></li><li>● <b>1ère série Dames : jusqu'à 9.4 – 2ème série Dames : jusqu'à 18.4</b></li></ul> <p>N.B. Les places libérées par les qualifiés départementaux ne pouvant participer à l'épreuve régionale ne sont pas octroyées aux joueurs suivants du classement départemental <u>mais aux joueurs s'étant inscrits en liste d'attente.</u></p>
<b>Remise des prix</b>	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.